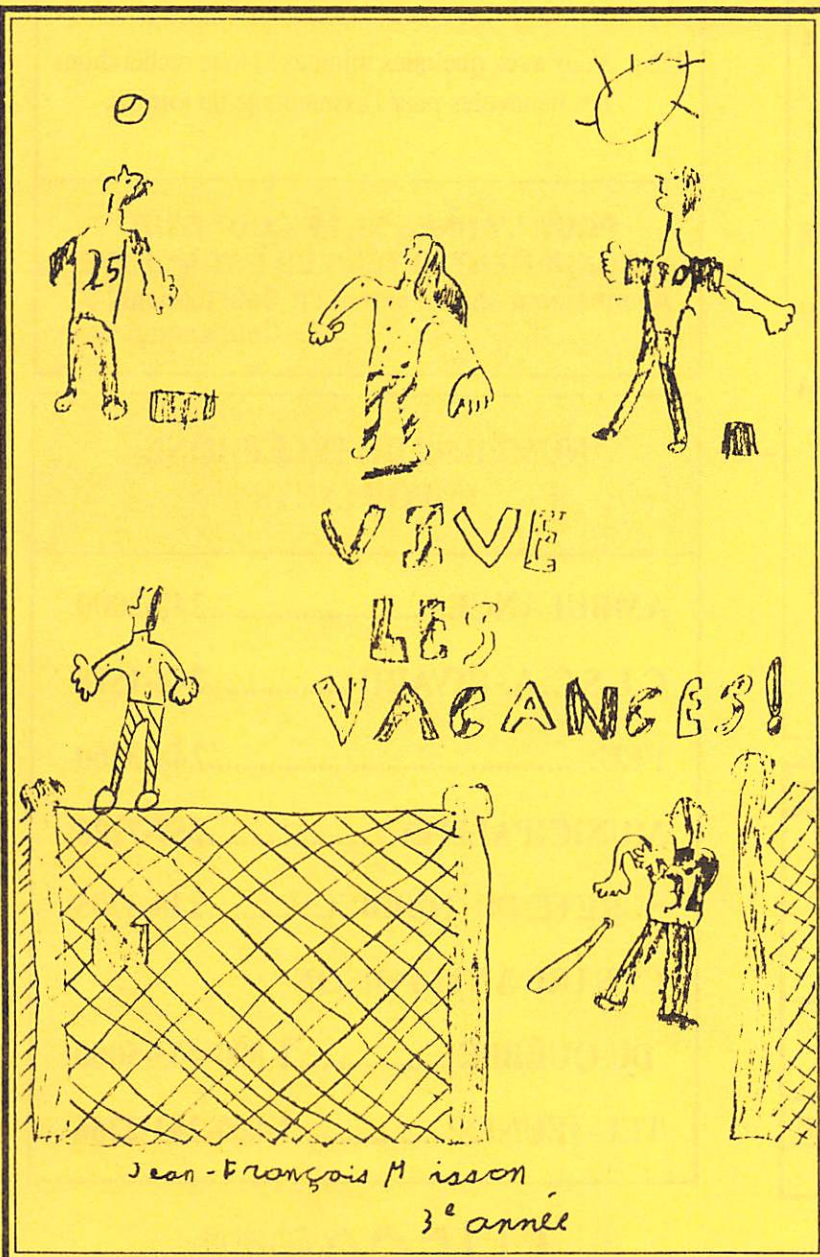


L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.2 No. 10

SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	4
Comment ça va?	5
La Recette de l'Écho	7
Souvenirs sportifs et culturels	11
L'Écho des Loisirs et des sports	12
Page à colorier	14
Les Jeux de l'Écho	15
Calendrier des activités	16
Communiqués	17
Chronique de l'alimentation	18-19-20
L'Écho municipal	21-33
Les Petites Annonces	35



JUILLET 1995



C..P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

2 • Écho de St-François • juillet 95

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITE ET ANNONCES
 EST MAINTENANT**

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$24.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ:259-7228**
- SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC 1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES: 1-800-263-2266**



MESSAGE DE L'ÉCHO

POUR LA SAISON DES VACANCES...

Votre journal l'Écho fera "relâche" pour le mois d'août 95.

N'oubliez pas par contre de remettre vos articles et votre publicité avant le 14 août 95, pour la parution du journal de septembre.

BONNES VACANCES!

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781



358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL : (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



Celebrating 100 years
1895-1995
100^e anniversaire

*En 1995,
GARANT célèbre ses 100 ans d'existence
avec la fierté de ses réalisations
antérieures et le désir de poursuivre
sa croissance, tout en maintenant ses
normes élevées de qualité et en
poursuivant ses investissements pour le
développement de l'économie régionale.*

L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE NO:1

En 1840, le gouvernement du Canada-Uni était établi. Il fournissait un cadre pour le développement des deux provinces. On avait, en particulier, donné une base légale à la paroisse. Peu de paroisses, c'était le cas de St-François, avaient une structure légale; la majorité des paroisses étaient dans cet état. Les dernières créations juridiques dataient de 1721.

Une autre "correction" avait été, en 1844, accordée à St-François. Depuis 1750, des colons de St-Vallier avaient obtenu de l'évêque la permission de fréquenter l'église de St-François. En 1844, la permission fut reconnue par le gouvernement et 68 familles, 480 âmes, résidant sur 63 terres de deux arpents de front par 40 de profondeur, et sur 5 emplacements furent annexés à la paroisse de St-François.

Une fois cet agrandissement réglé, le gouvernement du Canada-Uni augmenta la superficie de la paroisse de St-François d'autant en 1844.

En 1844, donc, la cadre paroissial était prêt à recevoir la structure scolaire définie par la loi de 1841: paroisses divisées en arrondissements scolaires (minimum de 14 écoliers par arrondissement) subvention gouvernementale de 50 livres sterling pour la construction de chaque école; élection de commissaires d'écoles publiques chargés des affaires courantes; chauffage des écoles, recrutement et engagement des instituteurs, préparation des programmes d'étude, choix et achat des livres de classe, visite à chaque mois des écoles, exemption des taxes pour les familles pauvres, procès-verbaux des réunions des commissaires, présentation d'un rapport annuel au Conseil du district.

Dans cette structure, compte tenu de ce qui avait été acquis préalablement dans le domaine scolaire, on installa à St-François les éléments imposés par la loi de 1841.

Il y avait, depuis environ 1829, une école à St-François. Elle avait été créée suivant l'esprit d'une loi, dite "des Syndics" (1829) qui prévoyait que "le plus ancien principal officier de milice de chaque paroisse convoquera, chaque année une assemblée qu'il présidera, des propriétaires pour l'élection des syndics chargés de l'exécution de cette loi". (suite Écho sept.)

Louis-Philippe Bonneau



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

*Pierre Normand T.D.L.
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G3V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



Fenêtres Montmagny Inc.

*Un produit
de notre localité et
Consultez un
de nos
distributeurs*

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

Les groupes de croissance personnelle.

Depuis quelques années, il y a un certain engouement pour les groupes de croissance personnelle. Certains s'y rendent pour partager leur vécu avec d'autres personnes; d'autres s'inscrivent pour enfin pouvoir accéder à un meilleur niveau de fonctionnement interpersonnel; certains pour accéder à un meilleur niveau de communication à leur travail, etc. Il y en a pour tous les goûts et aussi pour tous les budgets.

Seulement qu'au Québec, des statistiques démontrent que 22% des québécois reconnaissent avoir participé à un cours de croissance et ce, à un coût moyen de 350\$. À partir de ces chiffres, on estime à 70 millions de dollars par année le chiffre d'affaire pour l'ensemble des "entreprises" offrant de tels cours de croissance personnelle. Pas mal non!

Certes, il y a énormément de types différents de cours ou de formation qui nous sont offerts. Certains sont très bons et très enrichissants, d'autres sont strictement inutiles, voire même dangereux. Alors comment pouvoir les distinguer?

Premièrement, un bon moyen de s'assurer de la qualité d'une formation est de s'informer par qui elle est donnée. On recommande généralement de s'assurer que l'intervenant fasse partie d'une corporation ou d'un ordre reconnu. Par exemple, l'Ordre des Psychologues du Québec, l'Ordre des Conseillers et Conseillères en Orientation du Québec, le Collège des Médecins, etc. Dès lors, les chances de se faire duper sont beaucoup plus minces.

Il est aussi important de se méfier de certaines séances d'information gratuites, qui dans le fond, sont mises en place pour inciter fortement les gens présents à suivre la formation offerte. Par exemple, il se peut, lorsqu'une personne mentionne qu'elle trouve le prix de la formation un peu élevé, que l'animateur s'empresse de lui rappeler, devant tout le groupe, qu'il est certain qu'il s'agit là d'une personne qui ne pense qu'aux autres et que pour une fois elle ne devrait que penser à elle, au besoin qu'elle a de se délivrer de l'emprise du stress que lui fait subir son entourage, etc. Vous voyez le jeu?

Il existe de nombreuses méthodes du genre, dont certaines sont très surprenantes, qui fonctionnent à merveille. Il faut s'en méfier. Habituellement, une bonne session de formation ou un cours quelconque ne devrait en aucun cas utiliser des méthodes incidiieuses pour rendre les gens mal à l'aise et ainsi les forcer implicitement à s'inscrire à ce dernier.

Un autre aspect que l'on retrouve habituellement dans les publicités des "mauvais" cours, c'est le caractère miraculeux de ces derniers. Souvent, on emploie des termes tellement vagues qu'on a l'impression d'avoir accès au paradis et ce, pour seulement 400\$. Par exemple certains cours s'affichent ainsi: "... *Fatigués d'être gênés, timides, d'avoir peur du ridicule, de manquer d'amis, d'être incompris, de manquer de confiance en soi, d'être nerveux, etc. le cours permettrait de corriger tout cela, de rendre "heureux dans tous les domaines", etc.*¹ Dès lors, attention, vaut peut-être mieux se rendre à Ste-Anne-de-Beaupré ou à l'Oratoire St-Joseph!

Il n'est pas non plus normal que pendant, ou peu de temps après un cours de croissance personnelle, un nombre élevé de participants entreprennent un virage exceptionnel au niveau de leur carrière ou encore décident par quatre, cinq ou plusieurs personnes à la fois, de mettre un terme à leur vie conjugale.

Malheureusement, bon nombre de gens se font prendre dans de tels cours. Avant tout, il est important de prendre beaucoup d'information sur les sessions offertes et surtout de ne pas se laisser démanteler émotivement et surtout n'importe comment lors de ces formations. Il est vrai que même dans de bonnes sessions ou de bons cours, les participants vivent des choses difficiles au niveau émotif, mais il existe des façons de le faire qui sont enrichissantes et non le contraire.

Pour plus d'information, il existe un livre très intéressant à ce sujet:

¹ACEF Centre. (1993). Pour être bien dans sa peau, sans y laisser sa peau. *Guide sur les cours de croissance personnelle.* Guy Saint-Jean Éditeur.



**Nous prenons
soin de
votre pelouse**

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700
Aucun frais composez: 1-800-463-4877
ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man®



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.
52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

OUI • OUI • OUI TAPIS MONTMAGNY C'EST

TAPIS ET PRÉLART
à partir de: **4.95\$** v.c.

LES PEINTURES PRATT & LAMBERT
Les finis architecturaux de grande classe... depuis 1849

CÉRAMIQUE À MUR
.25¢ l'unité
CÉRAMIQUE À PLANCHER
12" x 12" **1.75\$** pi²

TAPIS EXTÉRIEUR
grand choix
de couleurs **4.95\$** v.c.

INTÉRIEUR • EXTÉRIEUR - APPRÊT AU LATEX
TEINTURE à partir de **22.95\$**
20 litres **54.95\$**

PLANCHERS BOIS FRANC MIRAGE
Érable et merisier 3 1/4"
prix imbattable!

TOUT POUR HABILLER MUR ET PLANCHER
TAPIS MONTMAGNY
391, boul. Taché Est. Montmagny • 248-7840
En face de l'école St-Pie-X

L'INDUSTRIEUSE

Le temps des foins bat son plein ou s'achève selon que la météo aura été favorable entre le 15 juin et le 1 juillet. D'après les statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Régie des assurances agricoles, l'équivalent d'environ 900 000 balles de foin de 20 kilogrammes seront récoltées au cours de l'été. Tout ce foin sera transformé en près de 13 000 000 de litres de lait au cours de l'année, soit l'équivalent de 35 600 par jour.

L'agriculture a été à la base du développement à Saint-François. Depuis le début, les producteurs et les productrices agricoles ont su reconnaître la qualité de la terre et la mettre en valeur. De cet exemple est née l'industrie. Il est aujourd'hui surprenant de constater tout ce qui est produit chez nous quotidiennement. Le tableau qui suit, sans être exhaustif, en donne un rapide aperçu.

PRODUCTION	UNITÉS PRODUITES ANNUELLEMENT	UNITÉS PRODUITES QUOTIDIENNEMENT
Magasins équipés	175	0,76
Miel	1 600 kilogrammes	7,0
Meubles	65 550	285
Outils	3 800 000	16 522
Porcs	34 500	150
Portes et fenêtres	70 000	304
Sirop d'érable	60 000 kilogrammes	261
Viande transformée	70 000 kilogrammes	304

230 jours ouvrables dans l'année

À tous ces chiffres pourraient s'en rajouter plus d'un. On n'a qu'à penser, entre autres, au travail des artisans, aux repas préparés, aux transactions de type bancaire exécutées, aux gripes soignées, aux ménages faits, aux clients servis, aux messes chantées et aux leçons enseignées et apprises. En guise de conclusion, quoi de mieux que de se souhaiter **BONNES VACANCES!**

Daniel Morin

LA RECETTE

de L'Écho

Soupe savoyarde (4 personnes)

- 2 poireaux
- 1 petit navet pelé
- 2 branches de céleri
- 5 on. d'oignon
- 2 grosses pommes de terre
- 2 c. à soupe de beurre
- sel, poivre
- 4 tasses de bouillon poulet chaud
- 2 tasses de lait
- 6 onces de fromage râpé

Laver les légumes, les trancher mince. Faire fondre le beurre dans une casserole de 3 pintes. Ajouter les oignons et cuire 3 minutes, à feu moyen ou jusqu'à dorés. Ajouter poireau, navet, céleri. Assaisonner. Couvrir et cuire les légumes à feu moyen, 15 minutes; ajouter les pommes de terre et le bouillon de poulet, saler et poivrer. Porter à ébullition et baisser le feu jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites. Ajouter le lait, mélanger et mijoter 10 minutes. Mettre un croûton sur la soupe, parsemer de fromage et mettre à "Broil" pour gratiner.



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717

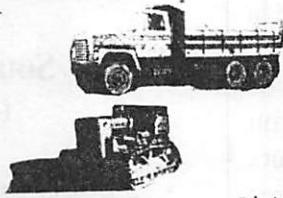


23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
 DÉNEIGEMENT
 TRANSPORT & ÉPANDAGE
 Terre-noire - Terre à jardin
 Terre à pelouse - Sable - Gravier
 Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
 Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
 Tél.: (418) 259-7841

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
 St-François de Montmagny (Québec)
 G0R 3A0

Usine: 259-7001
 Fax: 259-2601



BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
 St-François de Montmagny G0R 3A0
 (418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 31 JUIL 1995

CROQUETTES POULET (5 LBS) .	15.00
LAIT 2% 1 LITRE	0.95
JUS McCAIN 250ml	0.50
BISCUITS THE DION 800g ...	2.50

BONNES VACANCES!

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
 260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

18 ANS DÉJÀ...

Le 2 juillet 1977, notre curé Monsieur Germain Laplante arrive à Saint-François pour débiter un nouvel apostolat. Malgré l'étroite collaboration et l'implication de notre population, certes, la besogne qui l'attend n'est pas une minime tâche.

Déterminé comme nous le connaissons aujourd'hui, son désir n'est ni moins que de poursuivre les améliorations amorcées par ses prédécesseurs. Sans tarder, il se met à l'oeuvre. En travailleur acharné et voulant nous faire profiter de ses talents, il débute l'exécution des nombreux projets réalisés à ce jour. Mentionnons entre autres, la réfection intérieure et extérieure de l'église, l'érection de la croix du rocher, la restauration de l'orgue et l'embellissement des parterres.

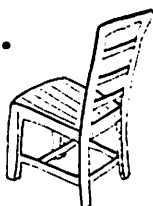
Par ailleurs, en plus de se mettre la main à la pâte à l'entretien et à l'administration des biens de la fabrique, il a pourvu aux besoins de nos âmes. Toujours sans compter ses heures, il fait revivre la tradition des messes dites aux croix de chemin. Pour faciliter l'accès à la messe de ses paroissiens, il effectue quotidiennement plus d'une célébration soit à l'église ou ailleurs dans la paroisse. À cela s'ajoute la donation des autres sacrements.

Comme nous le constatons, ses loisirs sont rarissimes. Seul les matchs opposant les canadiens de Montréal peuvent le convaincre d'interrompre son travail pour se reposer. Nul besoin de vous dire, ce printemps, il a dû travailler d'une noirceur à l'autre.

Atelier de Menuiserie **Albert Proulx Enr.**

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC GOR3A0

Tél.: 259-7454

INVITATION À TOUS

À l'occasion du départ de Monsieur le Curé, le comité organisateur convie petits et grands à se joindre à la communauté paroissiale, dimanche le 23 juillet, pour une fête de reconnaissance préparée à l'intention de Monsieur Laplante. Cette fête débutera à la célébration dominicale de 10:00 et se poursuivra au Centre des loisirs de Saint-François pour y prendre le repas fumant du midi.

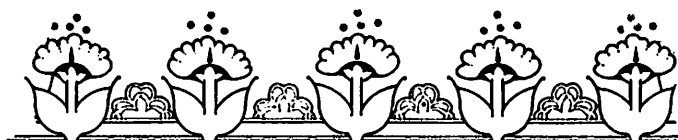
Pour participer à ce dîner, vous pouvez vous procurer des cartes auprès de bénévoles oeuvrant pour la fabrique, soit les marguilliers, les membres de la pastorale, la garde paroissiale et chez les dépanneurs de la paroisse. Les cartes se vendent au coût de:

- 10\$ par personne
- 5\$ par enfant moins de 6 ans

Lors de ce rassemblement, un cadeau sera offert à Monsieur le Curé. Pour ce faire, les entreprises sont sollicitées pour obtenir des dons. Tous les autres paroissiens êtes invités à contribuer. Vous pouvez remettre votre don si minime soit-il à l'un(e) des représentants de la fabrique susmentionnés. Aussi, vous pouvez contacter Monsieur Lauréat Rousseau (259-7958) pour les citoyens du rang nord est et ouest et le village ou Monsieur Rémi Picard (259-2441) pour les citoyens du rang sud, les prairies et Morigeau. À votre demande, Messieurs Rousseau et Picard se rendront chez-vous chercher votre don. Nous vous remercions pour votre générosité habituelle.

Venez en grand nombre participer à la fête, ce sera un moment de fraternité et de festivités inoubliables.

par Rémi Picard
pour le comité organisateur



POUR HOMMES SEULEMENT

Tu te sens dépressif,
tu ne te comprends plus,
tu n'arrives plus à te détendre,
tu sèmes la peur autour de toi,
tu abuses de ton pouvoir
sur ta conjointe et tes proches,
tu as des excès de colère,
de violence.

T'as besoin d'aide, mais tu n'as
personne à qui te confier

Tu veux changer,
alors appelle-nous!



Entraide au Masculin
247-5030

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ
DE MATÉRIEL
NATUREL,
TAMISÉ
CONCASSÉ EN:
• TERRE NOIRE
• SABLE ET
GRAVIER
• PIERRE

• INSTALLATION
DE FOSSES
SEPTIQUES ET
CHAMPS
D'ÉPURATION
• DRAINAGE
• NIVELAGE
• DÉNEIGEMENT

ESTIMATION GRATUITE
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

**Terrassements
Joncas & Frères inc.**

ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT
241, Rte Normandie, Montmagny
248-2585 Fax: 248-8387

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

A

u procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice financier se terminant le 30 avril 1973 et tenu le 10 octobre 1973 on remarque que la discussion porte sur l'intérêt d'engager un moniteur à temps partiel qui prendrait charge de l'organisation active de tous les sports, devant le fait que les directeurs ne peuvent consacrer tout le temps nécessaire à cette partie importante des buts de l'organisme et que financièrement l'on ne peut se permettre l'engagement d'une telle personne ressource à plein temps.

Afin d'assurer une continuité, une résolution adoptée lors de l'assemblée générale précédente, le principe de terme de trois ans est mis en application et ainsi cinq directeurs deviennent sortants par tirage au sort, ce sont messieurs Bernard Morin, Auguste Boulet, Richard Morin, Réal Montminy et Jacques Dumas qui sont tous rééligibles.

Mesdemoiselles Céline et Ginette Blais ainsi que messieurs Richard Morin, Réal Montminy et Jacques Dumas sont ainsi élus directeurs pour trois ans.

L'exécutif élu pour l'année 1973-74 est monsieur Wilfrid Marceau à la présidence, monsieur Calixte Laliberté, vice-président, monsieur Gonzague Lamonde, secrétaire, monsieur Camille Laliberté, trésorier assisté de mademoiselle Céline Blais.

En vue du Carnaval 1974, il fut demandée une cotation à quinze concessionnaires vendeurs d'automobiles de la région, d'une voiture neuve 1974 d'une valeur maximum de \$2 500.00. Sept concessionnaires ont répondu à cette invitation mais aucune offre ne fut retenue et l'on opta pour remettre la valeur du premier en argent et de le subdiviser en deux soit un premier prix de \$1 500.00 et un second prix de \$500.00 ainsi que tous les autres prix habituels sur la vente des billets des duchesses.

Les duchesses étant choisies les comités sont ainsi formés soit monsieur Calixte Laliberté responsable pour Mlle Thérèse Morin, monsieur Wilfrid Marceau pour Mlle Lisette Blais et Mlle Ginette Blais pour la

duchesse Réjeanne Blais, la reine du Carnaval 1974 sera Mlle Thérèse Morin. Lors du Carnaval 1974, soit le vingtième puisque le tout débuta en 1954, une soirée spéciale fut organisée regroupant toutes les duchesses et reines depuis le début accompagnées de leurs conjoints ou amis ce qui fut un grand succès par la présence de la plupart de ces dames. On note dans le choix des orchestres pour les soirées la grande popularité de l'ensemble Jules Lord soit par la qualité de sa musique et ses talents d'animateur.

À l'assemblée des administrateurs tenue le 30 juillet 1974, on autorise l'achat et la construction d'une piscine de 30' x 60' au coût de \$19 200.00, de la compagnie St-Romuald Construction. Elle serait mise en place dès l'automne 1974 ainsi que le cabanon, et la mécanique installée au printemps 1975 afin d'être prêt pour la saison 1975.

À cette fin un emprunt hypothécaire de vingt-mille dollars est autorisé et accepté par la Caisse Populaire de St-François en donnant en garanties les terrains et bâtiments. Cette somme étant remboursée à raison de mille dollars par année plus les intérêts au taux de 6%.

Cette investissement quoique non rentable fut et est encore très important pour les activités de baignade et les nombreux cours de natation qui y furent donnés, grâce à l'excellente collaboration entre les Loisirs, la Municipalité, la Caisse Populaire.

Gonzague Lamonde

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

**918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0**

Tél.: 259-7289

L'ÉCHO DES LOISIRS ET DES SPORTS

TOURNOI DE BALLE

Samedi le 3 juin dernier se déroulait un tournoi de balle sur le terrain des Loisirs. Débutant avec une peu de retard à cause de la pluie, le soleil s'est mis de la partie et plus d'une soixantaine de joueurs se sont bien amusés. Plusieurs circuits ont été frappés à plusieurs reprises durant la journée. Pour clôturer le tournoi tout le monde se donnait rendez-vous au bar avec un chansonnier.

L'équipe de Ricardo Boulet est la gagnante du tournoi. Quel équipe de frappeurs! Ah! Ah!

Félicitations à toutes les équipes et merci de votre participation.

Jocelyne et Mario

BASE-BALL

Nous vous invitons au terrain de balle pour aller encourager nos jeunes au base-ball. L'importance des parents est bien précieuse pour les jeunes que tu sois moustique ou bantam. Les parties se jouent le dimanche et la semaine.

Merci de votre encouragement!

Jocelyne Noël

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

INFORMATION SUR LA DROGUE

La visite de M. Giroux, agent de la Sûreté du Québec, a eu lieu mercredi le 7 juin au Centre des Loisirs.

Malgré une belle température des parents s'étaient déplacés pour faire connaissance avec les drogues, soit les effets, les sortes, le trafic. Nul n'est à l'abri de ce fléau grandissant dans les écoles et les environs.

L'agent Giroux nous faisait remarquer, de vérifier la confiance qu'on a en nos jeunes plus souvent. En nous rappelant notre rôle de parents et non celui d'amis de nos enfants; vous savez quand ça brasse les amis disparaissent, mais nous les parents sommes toujours là. Soyons vigilants!

Merci à M. Giroux de s'être déplacé.

Mario Marcoux



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

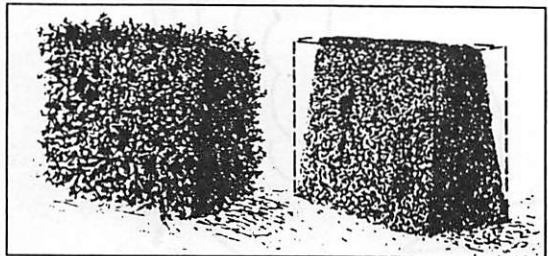
Tél.: (418) 259-7741

LE JARDINAGE



La taille des conifères

(HE) Nous retrouvons les conifères en plusieurs teintes de "feuillage"; des verts, pâles ou



foncés, des bleus et même des jaunes. Les conifères ont aussi cette particularité de se retrouver en plusieurs formes, grosseurs et tailles ce qui nous permet de les utiliser en plusieurs endroits dans l'aménagement. De plus, ces végétaux ne perdent pas leurs feuilles en hiver comme les arbres feuillus, ce qui attire aussi les oiseaux qui y trouvent un abri idéal. Il existe toutefois des méthodes particulières pour les tailler. Au printemps, il faut pincer les nouvelles pousses des épinettes, pins et sapins. Par la suite, il y a ce qu'on appelle la taille d'entretien pour les cèdres et autres conifères.

Il faut tailler uniquement lorsque la nouvelle

pousse a commencé sa croissance, généralement vers la fin de juin. Ne supprimez jamais la

pousse de l'arbuste complètement, mais gardez-en toujours une partie. Pour les autres conifères, ne les coupez pas en balai mais à une intersection en prenant soin qu'aucune branche ne camoufle la coupe. Pour les haies, il faut profiter du fait que les feuilles ne sont pas encore développées et que la plante est à l'état de repos pour effectuer la taille.

Pour développer la base, il faut tailler la haie afin de permettre à la lumière d'atteindre toutes les branches, y compris celle de la base. Au moment de la taille, on lui donne la forme d'une ogive ou d'une pyramide. Les côtés de la haie doivent être en pente.

VIVEZ EN SANTÉ



Sport sans effort!

(HE) Il n'y a pas un sport meilleur qu'un autre disait un spécialiste, les seules conditions valables sont qu'ils doivent être pratiqués avec plaisir, sans effort démesuré et qu'on retrouve un état de progression

éviter d'aller au-delà de nos limites personnelles. En vous intéressant de plus près à certaines données anatomiques et physiologiques de même qu'aux rythmes biologiques, vous deviendrez plus conscient des sensations qui vous parviennent et des fonctions de votre extraordinaire "machine"...



dans l'entraînement. En fait, il est même préférable de pratiquer plusieurs activités pour permettre un développement plus harmonieux du corps.

Lors d'exercices physiques ou d'entraînement sportif, il faut être réceptif aux sensations que le corps nous envoie. Dans tous les mouvements, il faut aller chercher l'unité globale et non pas une petite partie en particulier. De cette manière, vous pourrez, même lors du plein effort, rester détendu. Il faut toujours

Un e des plus importantes données pour vous guider est votre pulsation cardiaque. Normalement, au repos, le rythme cardiaque est de 60 battements à la minute.

En faisant monter, à chaque jour lors de vos exercices, et ce, pendant quelques minutes, ces battements à 120 pulsations par minute, vous améliorerez grandement votre condition physique. Mais n'allez jamais au-dessus de vos capacités et ne cherchez pas à vous "défoncer". Après l'exercice, un bain chaud ou un sauna favoriseront la détente.



Fondation canadienne de la fibrose kystique

Saviez-vous qu'un Canadien sur 25 est porteur du gène défectueux causant la fibrose kystique? L'enfant dont les deux parents sont porteurs a une chance sur quatre de naître avec cette maladie. Appuyez la recherche sur la FK.



Le Canada est le chef de file mondial de la recherche sur la FK.

L'espérance de vie des enfants qui naissent avec cette maladie peut maintenant atteindre 30 ans. Il y a trente ans, cette même espérance de vie aurait été de quatre ans. Vous pouvez aider. Pour de plus amples renseignements :



Fondation canadienne de la fibrose kystique

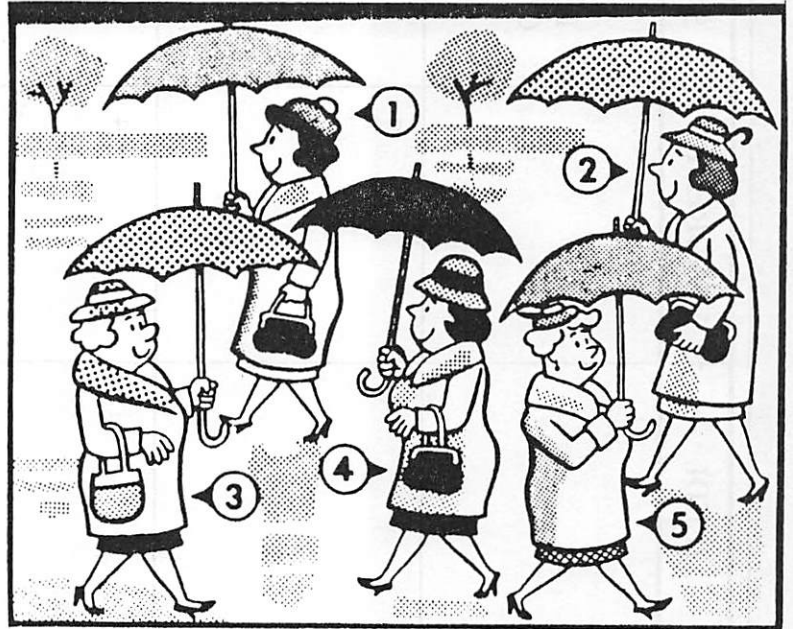


LES JEUX DE L'ÉCHO

MINI DÉTENTE

MOT DE 5 LETTRES ENQUÊTE PUBLIQUE

A	F	P
actualité	femmes	postes
B	franc	progrès
besoin	I	propos
brève	intime	R
C	L	relief
cerné	lente	réponse
croire	M	requis
D	menée	reste
détail	message	S
dirige	miettes	sexualité
E	N	soins
éclats	nature	T
enquête	nouveau	tiède
états	O	
	osées	



METTEZ-Y BON ORDRE!

- LE PARAPLUIE DE PAULINE EST IDENTIQUE À CELUI DE MARIE.
- PAULINE MARCHE DANS LA MÊME DIRECTION QUE ROSE.
- ROSE A UN PARAPLUIE DIFFÉRENT DE CELUI DE LOUISE.
- ROSE A LES CHEVEUX DE LA MÊME COULEUR QUE CEUX D'ANNE.

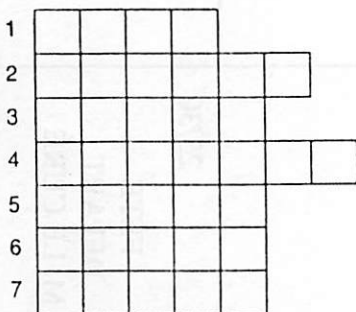
TROUVEZ LE PRÉNOM DE CHACUNE DE CES CINQ FEMMES, AU MOYEN DES INDICES SUIVANTS:

DEVINETTE:

Marie et Jeanne se promènent sur le dos d'un cheval nommé Marie-Jeanne. Marie est assise derrière Jeanne et Jeanne est assise derrière Marie. Comment est-ce possible?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	D	E	I	T	S	R	E	L	I	E	F
2	V	E	E	T	E	E	R	I	O	R	C	R
3	E	N	N	M	I	E	T	T	E	S	A	A
4	R	N	M	E	P	L	S	A	U	C	P	N
5	B	E	R	O	M	I	A	A	T	R	R	C
6	F	E	N	E	U	N	E	U	O	S	O	E
7	L	S	S	Q	C	V	A	G	X	E	P	G
8	E	I	E	O	U	L	R	T	M	E	O	A
9	N	R	A	O	I	E	A	I	U	S	S	S
10	T	F	N	T	S	N	T	T	E	R	T	S
11	E	I	E	N	E	N	R	E	S	T	E	E
12	E	G	I	R	I	D	S	N	I	O	S	M

MOTS À LA CHAÎNE



1. Nom familial de laboratoire.
2. On lui enlève les pelures pour le manger.
3. Entrelacement de deux cordons.
4. À la queue.
5. C'est la couleur du sang.
6. Ce qu'il ne faut pas faire en mangeant.
7. Religieuse.

Solutions en page 17

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1 FÊTE DU CANADA
2	3 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30 FÊTE DÉPART M. LE CURÉ	24/31	25	26	27	28	29

COMMUNIQUÉ

On recherche des bénévoles-accompagnateurs(trices) en santé mentale

Les familles naturelles ou les proches qui assument une présence continue ou un soutien régulier auprès d'une personne atteinte de troubles mentaux graves et persistants peuvent recevoir de l'aide par le biais du service de répit/dépannage qu'offre L'Ancre, le regroupement des parents et amis des personnes atteintes de maladie mentale.

Le service de répit/dépannage a pour objectif de supporter les familles naturelles ou les proches qui assument une présence continue ou un soutien régulier auprès d'une personne atteinte de maladie mentale. Il offre du répit afin de se ressourcer physiquement et mentalement. Il vise également à offrir une aide lors des situations urgentes ou imprévues. Parmi des activités de répit possibles, mentionnons à titre d'exemple: l'accompagnement pour la personne atteinte de maladie mentale.

Selon les besoins exprimés par les familles et les personnes ayant un trouble de santé mentale, les bénévoles-accompagnateurs(trices) ont, par exemple, à remplir les tâches suivantes: visites d'amitié, accompagnement à des activités, encadrement au niveau des habitudes de la vie quotidienne (entretien ménager, etc.).

Nous aurons besoin des services des gens qui se rendront disponibles à remplir ce rôle sur une base occasionnelle. Une allocation forfaitaire sera versée aux bénévoles-accompagnateurs(trices) pour les dépenses encourues.

Les exigences pour devenir bénévoles-accompagnateurs(trices) sont les suivantes: ouverture d'esprit, empathie, bonne écoute, dynamisme, maîtrise de soi, entregent, honnêteté et discrétion. Une formation sera donnée aux bénévoles-accompagnateurs(trices).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Annick Gosselin à L'Ancre, 182, avenue de la Gare, Montmagny, G5V 2T5 Téléphone: 248-0068



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419

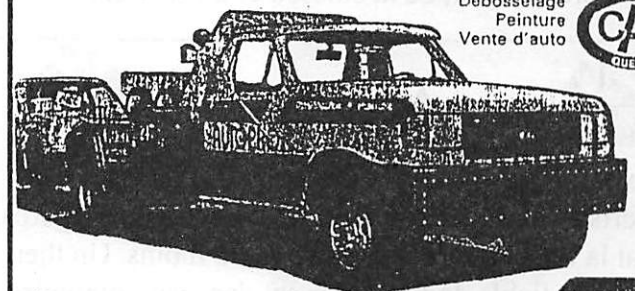


**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
GOR 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus
grand**
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION!



Mot détente: enfin

Mettez-y bon ordre:

1. Jeanne
2. Pauline
3. Marie
4. Rose
5. Louise

1	L	A	B	O		
2	O	I	G	N	O	N
3	N	O	E	U	D	
4	D	E	R	N	I	E
5	R	O	U	G	E	
6	E	X	C	E	S	
7	S	O	E	U	R	

Devinette: Marie et Jeanne sont assises dos à dos.



CUISSON SANS RISQUE



AUCUNE COLORATION DORÉE



Pour nous consommateurs et consommatrices, l'été est la saison du soleil, de la baignade et des barbecues. Pour les bactéries, ce peut être la fête...! Certaines d'entre elles affectionnent particulièrement les viandes hachées crues. Pour éliminer ces indésirables et profiter de nos festins en toute sécurité, voici les quatre principales clés à retenir:

- * ne pas consommer cru;
- * cuire sans risque = aucune coloration rosée;
- * éviter le contact des aliments crus avec les aliments cuits et prêts-à-manger;
- * contrôler les températures, essentiel: froid c'est 4° C ou moins
chaud c'est 60° C ou plus



Pour mettre ces conseils en pratique, voici quelques moyens et trucs utiles que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) vous recommande lors de l'achat, de l'entreposage, de la préparation, de la cuisson et du service.



À L'ACHAT



- Assurez-vous que les paquets de viande hachée offerts en vente soient dans des comptoirs réfrigérés dont la température indique 4° C ou moins. Un thermomètre fiable doit être présent dans ces comptoirs. Recherchez-le!
- N'achetez que les paquets dont l'emballage est intact.
- Rappelez-vous que la surface des viandes exposées à l'air est rouge vif et que l'intérieur des viandes hachées fraîches est beaucoup plus sombre.
- Vérifiez les deux dates qui apparaissent sur l'étiquette:
 - la date d'emballage
 - la date "meilleur avant" ou la durée de conservation
- Retournez rapidement à la maison pour entreposer vos viandes à 4° C ou moins.
- Utilisez une glacière ou un sac isotherme avec des contenants réfrigérants ("Ice pack") ou de la glace si vous êtes retardé plus d'une heure.



À L'ENTREPOSAGE



- Maintenez en tout temps les viandes hachées entreposées à 4° C ou moins.
- Consommez les viandes hachées dans les 48 heures qui suivent leur achat.
- Assurez-vous que l'emballage est étanche ou déposez les viandes hachées dans un contenant hermétique afin d'éliminer tout contact de la viande hachée et de ses liquides avec les autres aliments.
- Congelez les viandes hachées fraîches (48 heures ou moins) à -18° C ou moins pour une durée maximale de 3 mois.
- Dégelez les viandes hachées au réfrigérateur ou au four à micro-ondes suivi immédiatement de la cuisson.



À LA PRÉPARATION



- Nettoyez et désinfectez les ustensiles, les instruments, les surfaces de travail et vos mains avant la

CHRONIQUE DE L'ALIMENTATION (suite)

préparation et chaque fois que vous passez d'un aliment cru à un aliment cuit ou prêt-à-manger. Par exemple, ne préparez pas la salade sur la même surface de travail où vous avez manipulé auparavant des viandes hachées sans avoir nettoyé et désinfecté.

- **Préparez** les viandes hachées avec le moins de manipulation possible et ne laissez pas traîner inutilement.
- **N'utilisez** jamais les liquides provenant des viandes hachées pour faire des sauces ou pour d'autres usages culinaires.
- **Abstenez-vous** en tout temps de consommer ou même de goûter à la viande hachée crue.
- **Rappelez-vous** que les épices, les condiments, les marinades et les sauces fortes ne détruisent pas les bactéries.
- **Privilégiez**, pour toutes les surfaces en contact avec les viandes hachées, des matériaux durs, lisses, lavables, désinfectables, plutôt que les planches et ustensiles en bois poreux.
- **Désinfecter** est simple: une solution d'un litre d'eau et de 5 ml d'eau de Javel domestique suffit.



À LA CUISSON



- **Faites cuire** les viandes hachées jusqu'à ce qu'elles atteignent une température de 77° C pour les pains de viande et autres grosses pièces de viandes hachées.
- **Utilisez** un thermomètre à viande placé au centre de la préparation pour vous assurer que la cuisson est complète.
- **Poursuivez** la cuisson des galettes et autres mets à base de viande hachée jusqu'à ce que toute coloration rosée ait disparu et que les jus qui s'écoulent soient clairs.

- **Retournez** toujours les viandes hachées au moins une fois pendant la cuisson.
- **Régalez** votre four à 160° C ou plus, jamais moins.
- **N'interrompez** pas la cuisson et ne faites pas de précuisson.
- **Placés** au four micro-ondes, les galettes ou pièces de viandes hachées de même que leur plat doivent être tournés au milieu du temps de la cuisson. Les préparations de viandes hachées doivent être remuées une ou deux fois.
- **Ne déposez** jamais de la viande hachée cuite avec des ustensiles ou dans des plats ayant servi à la viande hachée crue sans qu'ils aient été lavés et désinfectés entre les utilisations.



AU SERVICE



- **Refusez**, même sur demande spéciale, de servir des viandes hachées encore rosées et retournez celles qui vous sont servies.
- **Jetez** les viandes hachées qui ont séjourné plus de 2 heures à la température ambiante.
- **Maintenez** à 60° C et plus toute viande hachée en attente de service et conservez, sans délai, les surplus de viandes hachées bien cuites au réfrigérateur à 4° C ou moins.
- **Consommez** les restes bien réfrigérés à 4° C ou moins à l'intérieur d'une période de 3 jours ou congelez-les à -18° C pour 3 mois ou moins.
- **Réchauffez** les restes de viandes hachées cuites sous couvert pour qu'elles atteignent 74° C ou jusqu'à ce que la préparation bouillonne et laisse échapper de la vapeur.



DES QUESTIONS?



La " Maladie du Hamburger "c'est quoi?"

C'est le nom commun donné à la colite hémorragique qui est une toxi-infection alimentaire associée à la

CHRONIQUE DE L'ALIMENTATION (suite)

consommation des viandes hachées. Le nom scientifique de la bactérie est *Escherichia coli*, productrice de vérocytotoxines. Elle est présente dans la flore intestinale des animaux à sang chaud normaux. Lors de l'abattage, la surface des carcasses peut être contaminée par les fèces.

Cette maladie est caractérisée par des diarrhées sévères accompagnées de sang dans les selles et de fortes douleurs abdominales. Dans la plupart des cas, les malades se rétablissent en 7 à 10 jours suivant l'apparition des symptômes. Toutefois, dans une minorité des cas, des complications rénales peuvent survenir, exiger une hospitalisation et laisser des séquelles permanentes. En mettant en pratique les conseils pour prévenir cette maladie, vous pouvez consommer en toute sécurité les viandes hachées.

Qui sont les personnes les plus à risques?

Les sujets les plus à risque sont les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades chroniques et ceux dont le système immunitaire est affaibli ou déficient.

Pourquoi en parler particulièrement l'été?

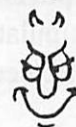
Chaque année, les cas rapportés au Québec semblent soumis à un cycle saisonnier qui s'étend entre les mois de juin et octobre. Outre le climat estival, la cause de ce phénomène n'a pas encore été identifiée de façon concluante.

Est-ce que les mêmes précautions s'appliquent pour les rôtis ou les biftecks?

Non, les pièces de viandes entières non attendries tels les rôtis, les biftecks et les côtelettes sont en contact avec les bactéries uniquement sur leur surface externe. L'exposition à la chaleur vive lors de la cuisson détruit ces bactéries. C'est pourquoi on peut se permettre de manger ces viandes plus saignantes.

Pourquoi est-ce différent avec les viandes hachées?

Le hachage des viandes répand les bactéries de surface à travers toute la masse. Elles y retrouvent alors toutes les conditions idéales pour se multiplier. Il est donc très important de bien cuire les viandes hachées, de respecter toutes les températures de cuisson et de conservation et finalement de les manipuler hygiéniquement afin d'éliminer tous les risques.



Qu'est-ce que la zone de danger?

C'est la zone de température comprise entre 4° C et 60° C. Dans cet intervalle de température, les bactéries peuvent se multiplier rapidement jusqu'à des niveaux dangereux. De plus, elles sont invisibles et on ne peut généralement pas sentir, goûter ou détecter leur présence. Il est donc important, pour s'assurer que les viandes hachées soient sans danger, de les conserver constamment hors de cette zone soit:

4° C ou moins au froid! 60° C ou plus au chaud!

Que faire si l'on croit être victime d'une intoxication alimentaire?

Consultez votre médecin. Si cela est possible, conserver les restes d'aliments et aviser le bureau d'inspection des aliments du MAPAQ de votre région ou composer sans frais le 1-800-463-5023

Rappelez-vous que la température ambiante à la maison est en moyenne de 20° C, soit au cœur de la zone de danger.

Pour voir clair!

DROGUE SANS FRAIS
1 800 265-2626

AIDE ET RÉFÉRENCE

1 800 265-2626 Montréal et les environs
5 2 7 - 2 6 2 6

Nous sommes là pour vous aider...

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 05 juin 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 mai 1995 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 mai 1995 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Soc. Canadienne des Postes, achat 500 timbres	245.00
Donald Moreau, installation balayeuse centrale Bibliothèque municipale	175.21
Gérard Boissonneault, réparation robinet et toilette Maison Paroisse	162.00
Gilles Lamonde, 2e versement déneigement rue du Rocher	413.08
Construction Alain Guimont, addition d'un faite ventilé au Garage municipal	2,070.06
Wenceslas Allaire, pin cassé par véhicule déneigement	100.00
Les Loisirs St-François, contribution municipale	5,000.00
Centre Audiotech M.R. inc., équipement audio-visuel Bibliothèque municipale	10,261.65

Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	27.64
Centre Agricole Coulombe, solde dû facture	13.29
Hydro-Québec, électricité Garage municipal	415.28
Hydro-Québec, électricité Poste incendie	93.73
Hydro-Québec, électricité enseigne Quatre-chemins	30.73
Hydro-Québec, électricité Maison Paroisse	1,185.81
Hydro-Québec, électricité log. concierge	152.20
Québec-Téléphone, service + interurbain bureau	418.75
Québec-Téléphone, service + interurbain Garage	129.25
Québec-Téléphone, service Bibliothèque	39.66
L'Etabli enr., ameublement Bibliothèque	15,336.06
C.R.S.B.P., affiche index Bibliothèque	36.47
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo	42.11
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo à l'extérieur	19.65
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective juin 1995	704.77
Ministre du Revenu du Québec, remise de mai	3,083.45
Ministre du Revenu National, remise de mai	2,685.88
C.A.R.R.A., remise de mai	233.27
Richard Leblanc, enlèvement vidanges en mai	2,024.22
Régie Intercommunale l'Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en mai	871.13
M.R.C. de Montmagny, 2e versement quote-part	15,217.33
M.R.C. de Montmagny, 2e versement fonds investissement local (SOLIDE)	1,539.33
Yves Laflamme, frais déplacement M.R.C. 80 km à 0.24 19.20, frais déplacement Colloque Ste-Marie-de- Beauce 300 km à 0.24 72.00	91.20
Ministère des Affaires municipales, 1er versement pour service Sûreté du Québec	26,476.00
Bureautique Côte-Sud, papeterie et agrafeuse 136.85, chaises pour Bibliothèque 4,134.06	4,270.91
M.R.C. de Montmagny, formulaires permis, étiquettes supplémentaires pour rôle, 10 mutations	94.78
L'Echo de St-François, pages supplémentaires mai 1995	250.00
Consultique Groupe Conseil, honoraires professionnels éclairage public, conversion réseau facture avril et mai 4e et 5e facturation	1,538.40
Déco Construction inc., rapport de chantier No 5 Bibliothèque	95.43
Lucille Kirouac, remboursement frais postaux inaugura- tion Bibliothèque	12.25
Les Industries Scriptam, rail à crochets Bibliothèque	135.83
Pierre Giguère Consultants inc., honoraires profes- sionnels pour suivi du projet et visite d'inspection Bibliothèque	608.21
C.R.S.B.P., contribution régulière (Bibliothèque)	2,720.60
Soc. québécoise d'assainissement des eaux, étude de projet	578.87
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillon d'eau	73.85
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Equipement Garage	417.85
Matériel aqueduc	40.27
Bibliothèque	3.75
Pav. Bédard	109.92
	571.79

Novicom 2000 inc., cabinet et couvercle batterie		105.86
Albert Bonneau inc., chloration mars et avril		695.12
TY Moteurs enr., achat tondeuse Ariens		743.55
Excavations Chanel & Fils inc.		
Raccordement aqueduc Jacques Blais	538.44	
" " Martine Raby	774.89	
" " Lys D'or	774.89	2,088.22
Lalimec inc., pièces niveleuse et souffleur		616.51
Gaston Garant, remboursement frais transport colis		15.73
Détroit Diésel-Allison, pièces équipement		119.11
Industries Tanguay, pièces souffleur		487.41
Équipement L.A.V., achat rouleau-compacteur BOMAG, + transport		30,833.94
René Samson inc., réparation filage usine chloration, réparation au Garage municipal		124.16
Bergor inc., brosses balai de rue		317.41
Industries Antifriction Prolab inc., graisse machinerie		212.23
Garage Patrice Samson,		
Réparation camion incendie	39.88	
" souffleur	279.18	
" pelle rétro.	159.53	478.59
Produits Tubulaires Roy, supplément pour excavation		3,042.26
Réal Huot inc., matériel aqueduc		2,243.04
Carbu-Diam, 1 lame diamantée pour asphalte		544.65
Engrenage provincial inc., pièce souffleur		98.20
Garage Michel Aubé enr., 4 ceintures sécurité pour planche dorsale des pompiers		34.94
Rémi Picard, couture sur ceinture pour planche dorsale des pompiers		10.00
Denis Laforest, frais déplacement pour ceinture de sécurité 80 km à .30		24.00
Gonzague April, éguisage de 3 couteaux		15.00
Philiias Blais & Fils enr.		
2 voyages sable bris aqueduc, déneigement rue Morigeau		226.48
Pétrole Montmagny inc., huile hydraulique pelle rétro- caveuse, huile pour souffleur		261.00
Marché Morigeau, essence		
Camion service incendie	20.02	
Balai de rue	47.00	67.02
Métal Moro, pièce camion Mack		34.76
Langlois & Frère enr., disques pour meule à béton		87.87
UAP inc, peinture et matériel divers équipement		1,017.77
Coopérative Agricole Côte Sud, réparation pelle rétrocaveuse 135.86, réparation souffleur 359.59		495.45
T-Tracto, pièces pour niveleuse		546.29
Traction-Québec, réparation souffleur		321.12
Radiateurs Acme inc., radiateur chaufferette Sicard		144.68
REM inc., pièce balai de rue		47.26
Redressement Plus, réparation camion Mack		1,196.53
Jean-Guy & Denis Bolduc inc., huile pour changer l'hydrostatique du souffleur		192.31
Bossé et Frère enr., pièces pelle rétro-caveuse		47.97
Les Automobiles Chabot inc., pièce pelle rétro-caveuse		3.42
Transdiff, réparation souffleur		473.65
Formules d'Affaires CCL, 1000 reçus taxes et 1000 reçus généraux		702.18
Atelier de Pneus Montmagny, crevaison tracteur-tondeuse		17.09

Soc. Coop. Agri. Riv. Sud., engrais Comité embellissement	24.14
L'Etabli enr., ajout ameublement Bibliothèque	580.03
Québectel Mobilité, cellulaire pompiers	16.11
Unibéton, 219.85 tm 0-3/4 pour entrée aqueduc	1,862.86
Bureautique Côte Sud, papier informatique et relieur	123.42
L'Echo de St-François, page supplémentaires juin	212.50
Lalimec inc., réparation souffleur	167.15
Industries Tanguay, pièces souffleur	123.57
Gaston Garant, remboursement immatriculation rouleau-compacteur	42.00
Equipement Industriel Polar, 10 meules à maçonnerie	115.26
Réal Huot inc., matériel aqueduc	783.58
Les Commerçants de la Chaudière, transport matériel	29.75
Deschênes & fils ltée, pièces équipements	11.29
Unibéton, 27.78 tm gravier concassé	262.75
Levasseur inc., inspection sur autopompe	170.93
Coopérative Agricole Côte Sud, joint d'étanchéité	14.53
Auguste Boulet, remboursement taxes 1995	21.47
François Picard, " " "	119.78
Ferme Ledzep, " " "	37.29
Murielle Labrecque, " " "	23.73
Rosario Montminy, " " "	51.98
Réjean Blais, " " "	54.24
Gonzague Lamonde, " " "	84.75
1859-7294 Québec, Richard Guimont	190.97
Lionel Bonneau, " " "	70.06
Ferme Rosmar, " " "	134.47
Adrien Bonneau, " " "	61.02
Gilles Buteau, " " "	58.76
Patrice Lapointe, " " "	254.25
Jacques Théberge, " " "	129.06
Alice Théberge, " " "	238.61
Gilbert Corriveau, " " "	34.24
Jean-Luc Couture, " " "	329.96
Maria Roy, " " "	131.61
Paul-Emile Lamonde, " " "	61.02
Pierre Cauffopé, " " "	54.57
Gilles Lamonde, " " "	61.02
Lionel Laliberté, " " "	109.61
Albert Bonneau, " " "	100.11
Colette Blais, " " "	6.78
André Pellerin, " " "	68.93
Pamphile Blais, " " "	111.87
Edmond Proulx, " " "	84.75
Viateur Théberge, " " "	9.04
Georges Théberge, " " "	16.95
Hélène Labonté, " " "	16.95
Ferme Vilmer, " " "	120.91
Fernand Blais, " " "	111.87
Mario Simard, " " "	226.00
Jean-Paul Gaumond, " " "	73.45
Bruno Simard, " " "	62.15
Françoise Desrochers, " " "	52.43
Philippe Lapointe, " " "	98.44
Paulin Guimont, " " "	5.35
Québec-Téléphone, " " "	92.02
Pierre Jean, " " "	12.84

Yves Jean,	"	"	"	143.38
Produits Tubulaires Roy,	"	"	"	284.60
Alphonse Marceau,	"	"	"	488.16
Ferme Parile,	"	"	"	50.85
Jacqueline Blais,	"	"	"	57.63
Marguerite Paré,	"	"	"	13.56

\$158,139.27

POINTS LOCAUX

DEMANDE D'UN AGRICULTEUR

Une demande est adressée à la Municipalité, en provenance d'un agriculteur pour qu'une clôture soit installée à l'extrémité des 1ère, 2ième, 3ième, 4ième et 5ième rues, du nouveau développement, du côté est. Ceci dans le but d'empêcher les véhicules tout terrain d'avoir accès aux champs.

CONSIDERANT QUE des véhicules tout terrain ont facilement accès aux champs cultivés dans le nouveau développement de la Municipalité;

CONSIDERANT QUE le phénomène semble s'accroître depuis quelques années;

CONSIDERANT QU'il est fort désagréable pour ces agriculteurs de voir leurs champs abimés;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,

APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de faire installer une clôture à l'extrémité des 1ère, 2ième, 3ième, 4ième et 5ième rue Est du nouveau développement, afin d'empêcher les véhicules tout terrain d'avoir accès à ces champs et de les abîmer.

SUBVENTION PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES

La Municipalité a reçu une somme de quatre-vingt mille dollars (80 000\$) du programme d'infrastructures pour l'agrandissement du Garage municipal. Il reste à toucher une somme de quatre mille quatre cent soixante-cinq dollars (4 465\$). Ce chèque devrait nous parvenir d'ici quelques semaines.

Le coût global du projet a été de 126 697\$. Chaque palier gouvernemental en assume 1/3 soit: fédéral 42 232\$, provincial 42 232\$ et municipal 42 232\$.

AMENAGEMENT DE COURS D'EAU

Le secrétaire a logé un appel au ministère de l'Environnement à Sainte-Marie-de-Beauce, dans le but de savoir s'il est exigé un

certificat d'autorisation pour stabiliser les berges de la Rivière du Sud afin d'empêcher le phénomène d'érosion en période de cru des eaux. La loi a été amendée dernièrement.

Pour stabiliser les berges de la Rivière du Sud, il est exigé un certificat d'autorisation, car ça entre dans la catégorie des travaux dits d'aménagement et non d'entretien.

Pour des travaux de stabilisation des berges de la Rivière du Sud de moins de 300 mètres, il n'y a pas besoin d'étude d'impact. Par contre, si c'est plus de 300 mètres, il faut une étude d'impact. Une telle étude coûterait environ 50 000,00\$.

Donc, pour des travaux de moins de 300 mètres, le propriétaire concerné peut demander un formulaire à l'Environnement. Il le complète et le retourne.

REMBOURSEMENT DE TAXES

Lors du dépôt du dernier rôle d'évaluation, plusieurs contribuables ont manifesté leur désaccord face à leur nouvelle évaluation. Ces derniers ont fait des démarches pour que ce soit révisé. La révision ayant été faite, quarante-six (46) propriétaires ont eu une diminution de leur évaluation.

ATTENDU QUE la M.R.C. de Montmagny a fait parvenir au bureau municipal les avis de modification des propriétaires qui se sont vus accorder une diminution de leur évaluation;

ATTENDU QUE ces changements apportés concernent quarante-six (46) propriétaires;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud rembourse les quarante-six (46) propriétaires visés par ces changements à leur évaluation municipale.

QUE ces changements représentent une somme globale de quatre mille six cent vingt et un dollars et quarante-neuf sous (4 621.49\$) à rembourser en taxes foncières.

QUE ces remboursements soient effectués le plus tôt possible aux contribuables concernés.

PROJET CLIMATISATION CENTRE DES LOISIRS

Le secrétaire municipal remet à chacun des élus un document où est présenté une estimation des coûts pour l'achat et l'installation d'un système de climatisation au Centre des Loisirs de St-François.

Etude de faisabilité pour
système climatisation

\$38,950.00 taxes en sus

Estimation pour entrée
électrique 600 volts

\$2,490.00 incluant main-
d'oeuvre et raccordement au
système de climatisation

Total:

\$41,440.00 taxes en sus

CONSIDERANT QU'une salle de réception dotée d'un système de climatisation répondrait à une demande en ce sens depuis nombres d'années;

CONSIDERANT QU'un système de climatisation installé à la salle de réception constituerait un atout de plus et un incitatif pour des locations;

CONSIDERANT QUE le personnel à la cuisine travaille dans des conditions difficiles en raison de la chaleur insupportable lors de réceptions;

CONSIDERANT QUE la demande a été faite à maintes reprises par des gens présents à des réceptions, réunions ou autres activités;

CONSIDERANT QUE l'absence d'un système de climatisation fait perdre assurément des réceptions aux Loisirs St-François;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud mandate le secrétaire municipal pour préparer le devis et le cahier de charges pour aller en soumissions publiques et ce, le plus tôt possible.

QUE cette soumission publique soit présentée sous forme globale, c'est-à-dire que le contracteur inclut dans la soumission et le prix pour la climatisation et le prix pour l'entrée électrique.

QUE la Municipalité ait son droit de regard vis-à-vis du sous-contractant quant à leurs choix s'il y a lieu;

QUE la Municipalité se réserve le droit absolu d'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions écrites reçues.

LIGNES DE RUE

La firme APPROGES de St-Jean-Port-Joli a demandé des soumissions chez différents entrepreneurs spécialisés en marquage de lignes de rues. Voici les deux compagnies les plus intéressantes:

Voici tout d'abord l'inventaire de St-François de la Rivière du Sud en marquage de lignes de Centre. Ces données sont en provenance du ministère des Transports.

Lignes rues doubles combinées	10,064 mètres linéaires
Lignes rues pointillées	3,814 " "
Lignes pointillées et continues	6,438 " "
Lignes de rive	

	GONET	GIRARD
Normes BNQ avec micro-billes	3 539,84\$	4 780,70\$
" " sans micro-billes	3 126,59	4 311,88
Normes MTQ avec micro-billes	3 823,76	5 249,52
" " sans micro-billes	3 527,35	4 780,70

Ces prix ne contiennent pas les lignes de rive et sont tous avant taxes.

ATTENDU QUE des contribuables de St-François de la Rivière du Sud ont souligné l'hiver dernier qu'à certains endroits dans la Municipalité, on ne distinguait plus les lignes du centre;

ATTENDU QUE la Municipalité n'avait pas l'an dernier les argents nécessaires pour corriger cette situation;

ATTENDU QUE cette année un montant a été budgété pour que des lignes soient peintes sur toutes les routes dites locales et appartenant à la Municipalité;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient l'offre de Gonet inc. de l'Ancienne-Lorette.

QUE son choix soit les lignes avec les normes du ministère des Transports du Québec avec micro-billes pour un coût total de 3 823,76\$, taxes en sus.

QUE la peinture utilisée soit de marque "Laurentide" et que le travail soit exécuté au plus tard au début de juillet 1995.

NOMINATION D'UN POMPIER-AUXILIAIRE

Monsieur Martin Labbé serait intéressé à joindre, à titre de pompier-auxiliaire, la brigade incendie de St-François. Monsieur Sylvain Lamonde en fait la recommandation. A remarquer que M. Labbé a déjà une formation de pompier pour avoir suivi plusieurs cours en ce sens.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la
Rivière du Sud nomme monsieur Martin Labbé pour se joindre à la
brigade incendie de la Municipalité en tant que pompier auxiliaire.

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

PAVILLON LOUIS-PELLETIER

Le Conseil de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud a fait des démarches depuis au moins six (6) mois, auprès de la Société d'Habitation du Québec pour que des sommes soient débloquées pour permettre de rafraîchir le Pavillon Louis Pelletier pour les personnes âgées.

Les travaux à réaliser sont: repeindre les deux corridors, repeindre les cages d'escalier et le salon communautaire, changer le tapis dans les corridors, mettre de la céramique dans les deux entrées et poser des vénitiennes aux fenêtres.

Une estimation sommaire des travaux à effectuer indique un coût d'environ seize mille dollars (16 000\$). L'Office municipal a reçu le consentement pour faire les travaux de la Société d'Habitation du Québec. L'Office municipal dispose de huit mille dollars (8 000\$). L'autre huit mille dollars (8 000\$) manquant sera avancé par la Municipalité, et lui sera remis au début de l'an prochain lors du dépôt du budget de l'Office municipal.

Pourquoi procéder de cette façon? Parce que les Offices municipaux n'ont pas le pouvoir d'emprunter. Pourquoi faire ces travaux tout d'un coup? Parce que la compétition est féroce et que le Conseil de l'Office veut mettre toutes les chances de son côté pour y faire face.

CONSIDERANT QUE le Pavillon Louis Pelletier n'a pas été repeint et rafraîchi depuis plusieurs années;

CONSIDERANT QUE la compétition s'en vient de plus en plus féroce dans la location de logements pour personnes âgées;

CONSIDERANT QUE l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud éprouve des difficultés à louer ses logements pour personnes âgées autonomes depuis quelques années;

CONSIDERANT QUE la Société d'Habitation du Québec, par l'entremise d'un de ses hauts fonctionnaires, a jugé les demandes du Conseil de l'Office pleinement justifiées et recevables;

CONSIDERANT QUE le but avoué du Conseil de l'Office est d'aller chercher une nouvelle clientèle;

CONSIDERANT QUE si rien n'est fait la situation actuelle des logements non-occupés à ce Pavillon, risque de prendre de l'ampleur;

CONSIDERANT QUE le Conseil de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud prend les moyens pour agir en bon gestionnaire et ne reste pas les bras croisés devant cet état de fait;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte d'avancer une somme jusqu'à concurrence de huit mille dollars (8 000\$) à l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud pour la réfection du Pavillon Louis Pelletier, situé au 11, 3e rue Est.

Que la somme avancée par la Municipalité pour ce projet lui soit remise aussitôt que les argents seront déposés dans le budget de l'Office Municipal d'Habitation de St-François, en 1996.

QUE cette somme avancée à l'Office Municipal de St-François serve uniquement à la réfection du Pavillon Louis Pelletier soit: peinture des corridors, des cages d'escalier et du salon communautaire, pose de céramique aux entrées, pose de vénitiennes aux fenêtres et pose de tapis dans les deux corridors.

QUE ce travail soit piloté par le Conseil de l'Office Municipal d'Habitation et qu'un rapport soit remis au Conseil municipal lorsque les travaux seront terminés avec chiffres à l'appui.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Après avoir fait le tour de la Municipalité voici les besoins:

25 poteaux		387.50
2 pancartes	80 km	45.26
2 "	Voie ferrée	37.44
3 "	Arrêt-Stop	114.30
3 "	Intersection	56.16
1 "	Flèche directionnelle	18.72
2 "	Tourner à gauche	37.44
2 "	Tourner à droite	37.44
3 "	Pont rétréci	56.16
3	Balises de pont	44.43
1 pancarte	Courbe à droite	18.72
1 "	Courbe à gauche	19.18
1 "	Les Prairies	19.18
Accessoire .80 x 25 =		20.00

TOTAL: \$911.47

CONSIDERANT QUE la pose des panneaux de signalisation routière revient aux municipalités depuis le transfert des chemins locaux à ces dernières;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,

APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud mandate le secrétaire-trésorier pour commander les panneaux
de signalisation routière requis sur le territoire de la
Municipalité et ce, afin d'assurer la sécurité de tous les
passants.

QUE cette commande soit faite à Signalisation SM et qu'elle
soit livrée d'ici le début du mois de juillet au plus tard, sinon
la Municipalité se réserve le droit de l'annuler.

M.R.C. DE MONTMAGNY

Mardi le 11 juillet prochain à dix-sept heures au Centre des
Loisirs de St-François va se tenir l'assemblée des Municipalités
régionales du Comté de Montmagny. Tout le monde peut y assister.
C'est un rendez-vous.

CERCLE DES FERMIERES

Présentement, le Cercle des Fermières de St-François dispose
de deux locaux à la Maison de la Paroisse. Le coût de location qui
leur est chargé est de 700,00\$ par année.

Le Cercle des Fermières de St-François vit une période
difficile en recrutement de membres. Il demande donc à la
Municipalité de baisser le coût de location des 2 locaux à 450,00\$
par année.

CONSIDERANT QUE le Cercle des Fermières a de la difficulté à
recruter des membres présentement;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la
Rivière du Sud consent à réduire de 700,00\$/année à 450,00\$/année
le coût de location des locaux utilisés par le Cercle des Fermières
à la Maison de la Paroisse pour l'année 1995.

QUE les coûts de location dans les années futures soient
négociés entre les partis concernés à chaque année.

QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud se
réserve le droit de reprendre possession de ses locaux en tout
temps en signifiant par avis écrit (90 jours) à l'avance à
l'organisme concerné de ses intentions.

CONTREMAITRE

La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a jugé bon
d'engager un contremaître à l'année.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud juge que le moment est venu et opportun d'engager un contremaître à l'année;

CONSIDERANT QUE les besoins de la Municipalité ont augmenté avec la remise des chemins locaux;

CONSIDERANT QUE la Municipalité envisageait la création de ce poste depuis déjà quelques années;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud engage à titre de contremaître à l'année monsieur Gaston Garant.

QUE monsieur Garant ait la responsabilité de distribuer les tâches à chacun des employés sous sa charge.

QUE monsieur Jean-Yves Prévost soit nommé chef d'équipe à la voirie municipale.

QU'en l'absence de monsieur Garant, monsieur Jean-Yves Prévost aura le devoir de le remplacer.

QUE ces nominations soient effectives dès maintenant.

FONDATION SERVICES UNIVERSITAIRES EN CHAUDIERE-APPALACHES

Compte-tenu de l'unanimité lors du dépôt du projet d'université régionale au Sommet Socio-économique de 1990;

Compte-tenu de la forte concurrence engendrée par la mondialisation des marchés et des échanges commerciaux;

Compte-tenu de l'évolution rapide et constante de l'innovation et du transfert technologique;

Compte-tenu de notre taux de diplomation universitaire très inférieur à la moyenne provinciale;

Compte-tenu de l'importance de soutenir nos entreprises par une main-d'oeuvre compétente et qualifiée;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie la Fondation de la Corporation des Services universitaires en Chaudière-Appalaches dans sa démarche.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la présente séance soit levée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et vingt-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

ATTENTION! ATTENTION!

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE **BUREAU MUNICIPAL** SERA **FERME** POUR LA PERIODE DU **17 JUILLET AU 28 JUILLET** INCLUSIVEMENT.

LE **BUREAU** SERA DE NOUVEAU **OUVERT** LE **31 JUILLET**.

SI VOUS PREVOYEZ FAIRE DES RENOVATIONS OU CONSTRUCTIONS DURANT CETTE PERIODE, IL SERAIT PREFERABLE DE FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE PERMIS, UN PEU A L'AVANCE.

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET BONNES VACANCES A TOUS.

LE PERSONNEL DU BUREAU

Yves Laflamme, sec.-trés.

Linda Guimont, sec.-trés. adj.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Encan de Consignation

&

du troupeau de boucherie et l'équipement laitier

de Françoise Boulet & Jean-Louis Tétu

340 des cascades, Montmagny

Tel: 414 248 7159

Samedi le 29 juillet 95

Bienvenue à tous !

Les Encans Boulet inc

Alfred Boulet

St-François, Montmagny

Tel: 418 259 7086



LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour garder des enfants chez-moi, soit bébé ou l'âge scolaire, la semaine & fin de semaine sur demande.

Pour information: D. Blais 259-7642

Vous avez besoin de bois pour vos feux de camp cet été? Appelez-moi. À DONNER.

Tél.: 259-2717

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
GOR 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cité Montmagny Qué. GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3A0

TÉL.: 259-7728

HUIT FAÇONS D'ÉVITER LE CANCER DE LA PEAU

Les précautions suivantes réduisent les chances de faire un cancer de la peau:

- *Restreindre son exposition au soleil*, surtout durant les heures d'ensoleillement maximal, de 10h à 14h, lorsque les rayons du soleil sont les plus intenses.

- *Appliquer un filtre solaire* généreusement et fréquemment et réappliquer aux deux (2) heures si on travaille, joue ou fait de l'exercice à l'extérieur. On recommande d'utiliser un filtre solaire qui offre un Facteur de Protection Soleil (FPS) d'au moins 15 pour se protéger contre le cancer et le vieillissement prématuré de la peau. Même par temps nuageux, on doit prendre des précautions.

- *Porter des vêtements appropriés* durant toute période prolongée d'exposition au soleil, c'est-à-dire un chapeau, une chemise à manches longues et des pantalons.

- *Se méfier des surfaces réfléchissantes*. Le sable, la neige, le béton et l'eau peuvent refléter jusqu'à 85 pour cent des rayons nuisibles de soleil.

- *Éviter les salons de bronzage et les lampes solaires* puisque les rayons ultraviolets émis par ces sources artificielles sont semblables à ceux du soleil et peuvent causer coups de soleil et vieillissement prématuré de même qu'augmenter le risque de cancer de la peau.

- *Protéger les enfants en les éloignant du soleil* ou en minimisant leur exposition au soleil et en leur appliquant un filtre solaire dès l'âge de 6 mois.

- *Enseigner aux enfants et aux adolescents à se protéger du soleil*, puisque les dommages de l'exposition au soleil s'accumulent au cours de l'existence. Un gros coup de soleil pris au cours de l'enfance ou de l'adolescence double le risque de faire un cancer de la peau plus tard.

- *Examiner régulièrement sa peau et celles de ses enfants* pour y dépister tout changement des grains de beauté, des taches de rousseur ou toute décoloration.

Pour de plus amples renseignements consulter son pharmacien.

Pierre Martin, pharmacien

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

MAR.MER.JEU.: 9h à midi • 13h30 à 17h

VENDREDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS
(PRÊTS ET / OU PLACEMENTS)

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER,

NOUS SOMMES

À VOTRE SERVICE

VOTRE SEULE INSTITUTION FINANCIÈRE
LOCALE

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Siège social

526, chemin St-François

Ouest

Saint-François (Québec)

GOR 3AO

Téléphone: (418) 259-7786

Fax: (418) 259-7787

LÉON JALBERT

DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération